



Ministère de l'Équipement, des
Transports, du Tourisme et de la
Mer
Monsieur D. PERBEN
75700 PARIS

Paris, le 16 juin 2006

Objet : Organisation d'une table ronde sur le dossier de l'A10.

N./Réf : TC/ 2006-06-515

CLAIRE-LISE
CAMPION

Monsieur le Ministre,

Attachant une grande importance au dossier du statut de l'A10-A11 francilienne, je me permets de revenir vers vous à ce sujet.

SENATRICE
DE L'ESSONNE

En effet, à plusieurs reprises, les associations vous ont contacté afin que vous puissiez recevoir leurs représentants pour vous informer de la situation mais aussi afin de tenir une table ronde des instances concernées.

PRESIDENTE
DELEGUEE
DU CONSEIL
GENERAL
DE L'ESSONNE

Or, le contenu de votre réponse en date du 23 mars 2006 ne correspond pas à ces demandes et ne permettrait pas un règlement rapide et satisfaisant des demandes légitimes des riverains et usagers du tronçon francilien de cette autoroute.

MAIRE
DE BOURAY S/
JUINE

Une nouvelle fois, je vous demande donc de bien vouloir engager les discussions nécessaires avec la société concessionnaire, les collectivités territoriales concernées et les représentants des usagers et riverains de l'A10, **en table ronde** afin d'aboutir à une solution.

Dans cette attente,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Claire-Lise CAMPION

Permanence parlementaire : 11 avenue d'Ostrach 91580 Etréchy

☎ : 01.69.92.22.25 et 01.69.92.23.68

Fax : 01.69.92.23.81

e-mail : Claire-Lise.Campion@wanadoo.fr

Site : www.clairelisecampion.fr